

Assemblée générale d'Euralens

Vendredi 24 novembre 2017

Procès-verbal

(La séance, présidée par Sylvain ROBERT, est ouverte à 14 heures 50.)

M. LE PRÉSIDENT.- Bonjour à toutes et à tous.

Merci de votre présence cet après-midi. Je remercie Thierry TASSEZ qui représente cet après-midi Alain WACHEUX, qui est excusé pour des petits problèmes de santé et à qui on souhaite un prompt rétablissement. Merci à Thierry de nous accueillir dans la base de Loisinord, donc de la CABBALR, sur le territoire de la ville de Nœux-les-Mines – et je salue le maire de Nœux-les-Mines, Serges MARCELLAK.

En introduction, puisque nous sommes chez toi, Thierry, je vais te laisser la parole pour nous accueillir et, ensuite, nous entrerons dans l'ordre du jour de cette Assemblée générale.

M. TASSEZ.- Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Monsieur le Président, chacun dans vos grades et fonctions, soyez les bienvenus à Loisinord, stade de glisse, qui est le fruit d'un rêve et d'une folie de Jacques VILLEDARY à son époque. Jacques VILLEDARY était le maire de Nœux-les-Mines et il avait voulu non pas reconvertir de façon industrielle ce site, mais il avait déjà pensé sport, tourisme, loisirs et culture. À ce titre, on pourra dire simplement que c'était un visionnaire puisque – et ce n'est pas la ville qui accueille le Louvre-Lens qui me fera défaut –, il avait vu cela de façon très juste.

Aujourd'hui, le maire s'appelle Serge MARCELLAK. Il est là à la pointe du combat. Il a voulu reprendre ce site.

C'est maintenant un outil structurant de l'agglomération. Nous avons souhaité y développer des réunions de ce genre, accueillir, faire connaître. Ceux qui ont pris l'autoroute ont remarqué que l'échangeur est droit à la piste de ski et vous permet déjà d'appréhender ce site.

Pendant nos travaux, vous le voyez, un groupe d'élèves est là, ces élèves peuvent faire ce que personne ne peut faire dans la région, c'est-à-dire faire du ski toute l'année, à un prix plus que modique, voire parfois gratuitement, et se préparer pour certains à découvrir la montagne.

Cela veut dire que notre Nord - Pas de Calais, maintenant Hauts-de-France, n'est plus ce territoire oublié mais bien quelque chose de tout à fait prospectif. Dans les folies, on citera évidemment le Louvre-Lens, on pourra parler de la base d'Olhain, on rappellera le Nausicaa de Boulogne, Liévin et son centre sportif, son stade couvert ; bref, plein d'équipements qui sont issus de la volonté, du désir de changement et, surtout, de vouloir relever un peu la tête.

Bienvenue en Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane. Les excuses du président Alain WACHEUX, jeune président du Pôle métropolitain, qui souhaitait être avec nous, mais qui est retenu pour reprendre un peu de condition physique. Je vous souhaite bons travaux, mais ils sont toujours très bons. Je vous souhaite de pouvoir aborder sereinement ce virage des cinq ans et d'espérer encore plus en l'avenir pour nos territoires. Beaucoup d'entre vous sortent du congrès des maires et, pour paraphraser quelqu'un, nous y étions partis avec des questions simples et nous sommes revenus avec des réponses compliquées.

Je vous remercie.

(Applaudissements).

M. LE PRÉSIDENT.- Merci, Thierry.

Je voudrais remercier également le directeur de l'équipement, Yannick LADA, et ses équipes qui nous permettent de tenir cette réunion aujourd'hui et de découvrir des nouveaux sites qui jalonnent notre territoire qui – en accueillant Monsieur le sous-préfet de Lens, Monsieur RAFFY – est plein de belles découvertes et plein de joyaux. Certains brillent un peu plus parce que mis un peu plus dans la lumière que d'autres. Vous voyez que nous avons aussi beaucoup de sources d'espoir, en tout cas beaucoup de sources à explorer pour pouvoir avoir un développement harmonieux sur notre secteur.

Nous allons diffuser deux films réalisés par l'office de tourisme de Béthune-Bruay.

(Projection des films)

M. LE PRÉSIDENT.- En préambule de cette séance d'Assemblée générale, nous avons tenu une réunion du Conseil d'administration au cours de laquelle nous avons entériné l'arrivée de deux nouvelles communes, la commune de Douvrin et la commune de Vendin-le-Vieil, sachant qu'une campagne de promotion de l'activité d'Euralens a été lancée auprès de l'ensemble des communes du pôle métropolitain. N'hésitez pas à relayer l'information, y compris à Nœux-les-Mines.

Nous avons aussi pu entériner l'arrivée du lycée de travaux publics Jean Bertin de Bruay-la-Buissière et de l'association Noeux Environnement comme membres sympathisants.

Ils sont présents dans la salle. Merci de votre présence et surtout de la démarche que vous avez réalisée, qui montre à la fois qu'Euralens sur l'évolution du territoire commence à être identifié et peut être porteur d'autres thématiques. N'hésitez pas à essaïmer autour de vous pour que l'on puisse élargir notre panel et surtout élargir les discussions au sein de ce grand forum – comme l'appelle Daniel PERCHERON.

Dans le cadre des élections sénatoriales de septembre dernier, je félicite Michel DAGBERT pour son élection au sénat. De ce fait, celui-ci a dû quitter la présidence du Conseil départemental, il nous accompagnait régulièrement, pour ne pas dire à chaque Assemblée générale. Nous allons lancer une invitation à Jean-Claude LEROY pour qu'il vienne lui aussi se rendre compte des travaux d'Euralens, puisque nous sommes une composante importante du département.

Nous attendons l'arrivée prochaine de Laurent DUPORGE, le nouveau président en charge du bassin minier, qui est également membre d'Euralens, et de Christophe PILCH qui a succédé à Jean-Pierre CORBISEZ, également élu au sénat, à la tête de la Communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin.

Nous tiendrons compte de ces évolutions dans la composition de notre Conseil d'administration.

Comme l'a dit Thierry TASSEZ, il y a aussi l'élection d'Alain WACHEUX à la tête du Pôle métropolitain, mandat jusqu'alors exercé par Michel DAGBERT.

Je salue l'arrivée de Daniel PERCHERON.

Suite aux élections – cela va peut-être donner le déclic pour que l'État puisse regarder différemment notre territoire –, je voudrais m'attarder sur la présence de Monsieur RAFFY, le nouveau sous-préfet de l'arrondissement de Lens, qui est hors de son secteur aujourd'hui mais qui nous fait le plaisir d'être parmi nous pour accompagner nos travaux, ainsi que la présence

de Monsieur NEVEÛ, le nouveau délégué interministériel chargé du plan CAZENEUVE tel qu'il avait été présenté à Oignies. Aujourd'hui, l'État a enfin pu identifier les interlocuteurs permettant de pouvoir aller un peu plus loin dans nos démarches au quotidien avec Monsieur le sous-préfet – qui a déjà fort à faire depuis son arrivée – et avec Monsieur NEVEÛ qui commence à prendre la dimension du territoire pour pouvoir enclencher l'opérationnalité de ce programme ambitieux déterminé par l'État.

Je vous laisse la parole.

M. RAFFY.- Monsieur le Président, merci beaucoup.

Bonjour, Mesdames et Messieurs.

Je tiens à vous rassurer ; avant mon arrivée, l'État était toujours présent dans le territoire par mon collègue de Béthune et par le préfet.

Je tenais à vous remercier, ainsi que Monsieur MASSET, parce que, grâce à eux et grâce aussi à la Mission du bassin minier, en quelques semaines – je suis arrivé le 6 novembre –, j'ai pu découvrir la richesse de ce territoire, que je connaissais même si je n'y étais jamais venu, mais surtout l'espoir que vous avez et l'engagement que vous avez pris – Monsieur le Maire nous a montré un certain nombre de réalisations – et je pense que c'est ce qui est très important, c'est que vous soyez mobilisés pour que ce territoire, qui est situé quasiment au cœur de l'Europe, puisse réécrire son avenir et tirer les meilleurs enseignements possibles de son passé industriel. En effet, n'oublions pas que ces territoires – j'étais précédemment en Lorraine – ont largement servi la République et la Nation et qu'ils ont, les deux siècles derniers, largement contribué au développement économique industriel de notre pays. Je pense qu'il ne faut pas l'oublier et que la démarche dans laquelle vous vous engagez notamment avec Euralens de donner à vos territoires une perspective et de tracer des pistes de travail pour les futures générations est quelque chose qui mérite d'être souligné.

C'est pourquoi j'ai tenu à ce que l'État soit présent cet après-midi. Il se trouve que, conjoncturellement, j'assume aussi la suppléance du territoire de Béthune ; je représente donc les deux arrondissements.

Là aussi, j'ai souhaité – j'ai parcouru la presse avant d'arriver et j'ai vu que l'attente du délégué interministériel était aussi une attente forte – que nous puissions, avec Monsieur NEVEÛ faire une rapide présentation de ses missions et du début de ses travaux. Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, nous pouvons lui passer la parole.

Sachez que l'État sera toujours au côté de ce territoire dans son développement et dans cet objectif de fixer des perspectives dans toutes les dimensions économiques, politiques au sens noble du terme et autres.

M. NEVEÛ.- Monsieur le Président, merci.

Je suis donc délégué interministériel pour le renouveau du bassin minier. Comme vous l'avez tous compris, ma nomination confirme très clairement l'engagement du gouvernement actuel de reprendre à son compte les engagements qui ont été souscrits par Bernard CAZENEUVE le 7 mars dernier en signant avec vous les engagements pour le renouveau du bassin minier.

J'arrive depuis quelques semaines à peine. Ne me demandez donc pas tout de suite les résultats de mon action ; je suis encore en phase d'installation.

Mon action sera d'abord d'aider à la réussite de ce projet collectif qui doit tous nous mobiliser, de tenir l'ambition de cet engagement pour le renouveau du bassin minier dont la réussite repose d'abord sur l'action des collectivités, de l'ensemble des acteurs de la société

civile qui sont ici présents autour des collectivités et évidemment des services de l'État qui demeure impliqué.

La délégation manifeste ce partenariat dans sa composition, puisque, comme vous le savez, elle sera constituée pour moitié de personnes issues des services de l'État et, pour moitié, de collègues issus des collectivités territoriales, Conseil régional, Conseil départemental du Pas-de-Calais, qui m'a confirmé très clairement l'engagement pris par le Président DAGBERT, et Conseil départemental du Nord.

Cette action de la délégation sera pour vous aider à mener les projets qui concrétiseront l'ambition de cet engagement, certainement pas pour faire à votre place, ce serait la meilleure façon de vouer notre action à l'échec.

Je suis dans cette phase d'arrivée, de prise de contacts et de découverte. Nous allons nous mettre en situation collectivement avec la mise en place effective de la délégation pour pouvoir réussir dès le début de l'année prochaine à entrer dans la réalisation de ces engagements.

Merci pour votre accueil. Nous œuvrerons bientôt tous ensemble à cette réussite.

(Applaudissements)

M. LE PRÉSIDENT.- Merci, Monsieur NEVEÜ.

Vous avez vu que le plan commence à prendre forme et que beaucoup d'échéances sont en vue. Nous avons pu en poser certaines par l'action d'Euralens. Le grand forum évolue et peut aussi permettre de faire le point sur ce qui nous a permis d'avancer, ce qui a jalonné notre parcours.

Louvre-Lens Vallée a inauguré son bâtiment au mois de septembre et nous aurons un Culturathon dans le cadre de l'anniversaire du Louvre, une des premières initiatives qui a été engagée sur le territoire.

Certains d'entre vous ont assisté à la 3^e édition du salon international des métiers d'art début novembre, qui montre aussi l'ampleur prise par cette manifestation qui, là aussi, donne une autre notoriété à notre secteur.

Vous avez peut-être pu voir également que la Cité des Électriciens à Bruay s'était vu décerner le « Geste d'or » dans la catégorie Architecture et urbanisme lors d'une cérémonie au carrousel du Louvre à Paris. C'est le cabinet d'architectes Prost qui a été missionné par la Communauté d'agglomération. C'est donc aussi la CABBALR qui est honorée à travers ce dispositif, ce projet labellisé Euralens.

La Cité Bruno à Dourges, qui a été inaugurée récemment, montre une évolution remarquable, en tout cas remarquable, d'une cité classée Unesco.

Par rapport à l'évolution de notre territoire, vous voyez que, comme pour chaque projet, il faut un peu de temps pour pouvoir les monter, les mettre en valeur. Derrière, il y a une reconnaissance qui s'impose chez nous. Au travers du cercle de qualité – et je salue la présence de Jean-Louis SUBILEAU qui a encore mené une réunion du cercle de qualité il y a très peu de temps –, nombre de ses membres sont primés et reconnus dans leur spécialité et gardent toujours le même intérêt pour notre territoire. Alors que leur carrière pourrait les amener ailleurs, ils tiennent à rester fidèle à l'engagement moral qu'ils avaient pris auprès de Daniel PERCHERON pour nous accompagner sur ce chemin d'évolution et de développement, de retour sur notre passé et de pouvoir porter le message d'avenir.

Le pôle métropolitain de l'Artois sera présent pour la première fois au SIMI début décembre. Pour l'anecdote, on avait prévu d'y être le 8 et c'est le 8 que la première pierre des

réserves du Louvre sera posée à Liévin avec la ministre de la Culture. On veut bien laisser notre place et donner une autre dimension à notre territoire. Qui aurait pu imaginer, au moment où on ne pensait même pas avoir le Louvre chez nous, que le Louvre poserait un autre regard sur notre territoire et que le territoire d'excellence culturelle au niveau national serait chez nous avec le Louvre-Lens, avec les réserves du Louvre, mais surtout avec l'impact que cela peut générer sur notre territoire ? Là aussi, c'est un beau signe de reconnaissance et de retournement de notre territoire par rapport à l'image que cela pouvait donner.

Je vais laisser Benoît BROcq nous en parler.

M. BROcq.- Merci, Président.

Le SIMI est l'un des plus grands salons de l'immobilier d'entreprise, sinon le plus grand en France. Il se tient chaque année au Palais des congrès à Paris. Cette fois-ci, les trois agglomérations, qui sont membres du Pôle métropolitain (Lens-Liévin, Hénin-Carvin, Béthune-Bruay), rejointes par le SIZIAF, notre grande zone industrielle Artois Flandre, ont décidé d'aller ensemble promouvoir leur territoire dans ce grand événement qui attend environ 30 000 investisseurs, promoteurs, acteurs, milieux économiques. Nos trois agglomérations et le SIZIAF, sous la bannière commune du Pôle métropolitain, seront présents pendant trois jours, ce qui leur permet d'avoir l'un des plus importants stands au sein du pavillon régional Hauts-de-France et offre une visibilité maximale pour promouvoir notre territoire, vendre cette destination économique décomplexée, septième agglomération de France qui bientôt – je l'espère, ce sera confirmé par le parlement – aura des zones franches et des exonérations fiscales extrêmement intéressantes à promouvoir. C'est donc un moment clé.

Quelques territoires ont la possibilité de s'exprimer devant l'aéropage d'acteurs économiques qui seront présents à cet événement et, le 7 décembre de 11 heures 30 à 12 heures 30, le pôle métropolitain aura la possibilité de présenter cette ambition de manière décomplexée, pour essayer d'attirer un maximum d'investissements et d'entreprises sur notre territoire.

On vous a mis à l'entrée le petit flyer que l'on distribuera à cette occasion pour essayer d'attirer un maximum de monde sur ce stand métropolitain de l'Artois.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci, Benoît.

Cela paraît peut-être naturel, mais, aujourd'hui, le Louvre va avoir cinq ans, le temps passe vite.

Je voudrais juste reprendre une phrase qui a été citée par le recteur au moment où nous avons signé une convention avec l'Éducation nationale il y a quelques semaines sur le renouvellement de notre partenariat et l'ambition que nous voulions partager. Luc JOHANN, le recteur de l'Éducation nationale, basé à Lille, disait que « *le Louvre-Lens a été le véritable déclencheur de la démarche Euralens et le catalyseur d'un nouveau développement dont on verra la marque profonde dans les années à venir* ».

Quand vous voyez qu'un représentant de l'État peut avoir ce regard sur notre territoire après quelques mois, quelques années passées chez nous, c'est peut-être la conscience collective que l'on doit avoir sur le chemin parcouru dont on n'a pas forcément toujours conscience quand on est la tête dans le guidon et quand on est dans notre quotidien.

Nous allons fêter les cinq ans du Louvre. Cela paraît quelque chose de naturel. Il faut revoir les différentes étapes et surtout voir que l'accompagnement, qui avait été initié et porté par Daniel PERCHERON pour nous permettre d'être une bonne centaine cet après-midi, fédérés autour d'une ambition collective pour un territoire, commence à porter ses fruits. La vision que l'on pouvait avoir avec l'arrivée et l'implantation du Louvre – j'en profite pour

excuser Marie LAVANDIER et remercier Juliette GUÉPRATTE de la représenter cet après-midi – montre que l’ambition n’était pas usurpée et que, dans les propos de Monsieur NEVEÛ et dans ceux de Monsieur RAFFY, nous sommes vraiment dans cette dimension que l’on peut partager.

Le Louvre va avoir cinq ans. On peut être fier du chemin parcouru, mais il faut surtout regarder le chemin à parcourir encore. Nous aurons tout à l’heure à nous positionner sur les nouveaux projets labellisés, qui montrent que l’intérêt est toujours identique, voire croissant, avec les deux structures Noeux Environnement et le lycée technique de Bruay qui nous ont rejoints, avec l’ensemble des structures qui nous ont rejoints depuis la création d’Euralens, et que cette dynamique porte ses fruits.

Je vais demander à Daniel PERCHERON de prendre la parole s’il le souhaite. Avant de rentrer dans l’ordre du jour, au moment où on va parler des cinq ans du Louvre, je me vois mal, Daniel, ne pas te proposer de prendre la parole, toi qui as été le porteur du sujet depuis tant d’années.

M. PERCHERON.- Je suis au pied du mur. Je ne l’avais pas prévu.

J’ai d’abord un peu zigzagué pour trouver l’endroit. Si on m’avait dit, quand Jacques VILLEDARY nous proposait de faire du ski là, sur un terril, que je me perdrais en rentrant dans Nœux-les-Mines, je ne l’aurais pas cru. J’ai une pensée pour lui et pour ce rôle de pionnier qu’il a assumé longtemps très seul. Nous ne l’avons pas assez aidé à l’époque.

D’ailleurs, le Louvre pourrait avoir le même destin, si nous ne prenions pas garde à ne pas être tous des pères et des enfants du Louvre, des frères et sœurs du Louvre.

Pour les cinq ans, que dire ? Le miracle, un géant, Henri LOYRETTE, qui, à l’occasion de Lille capitale européenne, se penche vers nous, prend la décentralisation voulue par Jean-Jacques AILLAGON à bras-le-corps et nous dit : Lens, le bassin minier, le Louvre, les grands terrils de Loos-en-Gohelle et le Louvre, les pyramides de charbon et le Louvre !

C’est formidable, Monsieur le Délégué interministériel – courage ! C’est formidable, Monsieur le Préfet – abnégation !

(Rires)

En tout cas, c’est là.

Qu’ajouter ? Les réserves, autre miracle. Là aussi, Henri LOYRETTE, face à la ville classée la plus dynamique de France par le Figaro il y a trois mois, Cergy-Pontoise, qui prévoyait un milliard d’euros autour des réserves du Louvre, dit : « le Louvre sur trois sites, non. Le Louvre sur deux sites, oui. Donc les réserves ».

Un haut fonctionnaire français de l’Europe, miraculeusement, intellectuellement, franchit toutes les barrières et nous dit, malgré les restrictions : « comme le Louvre quitte Paris à cause de la crue éventuelle de la Seine, nous allons financer l’arrivée du Louvre à Lens et à Liévin ». Merci à ce fonctionnaire européen qui a été ce jour-là d’une intelligence et d’une vision absolument extraordinaire.

Pour les cinq ans, je vais vous dire ce que je pense. J’ai joué mon rôle comme d’autres, à côté d’Henri LOYRETTE et de Jacques CHIRAC, comme vous. Le compte n’y est pas tout à fait. Le Louvre, c’est une cellule-souche, c’est fait pour que le territoire, à partir du Louvre, soit plus ambitieux, plus intelligent collectivement. Par conséquent, le territoire a besoin du Louvre. Le Louvre ne peut pas être banal. Le Louvre-Lens doit être plus que Paris. Le Louvre-Lens doit créer l’événement, être au cœur de l’intelligence territoriale collective, être au cœur

de l'économie qui crée, être au cœur de ce que Monsieur GIORGINI de la Catho annoncerait comme les temps futurs.

Or, à mon avis, à l'heure actuelle, le Louvre ronronne. Vous me direz que c'est formidable, le ronron du Louvre, c'est le plus beau ronron des musées du monde. Peut-être, mais c'est un ronron. Le Louvre doit être beaucoup plus ambitieux et il doit nous écouter. Vous devez lui dire que le Louvre doit créer l'événement. Une exposition qui vient simplement de Paris n'est qu'une exposition. Il faut que le Louvre soit totalement à nos côtés. Je sais bien que le Racing club de Lens joue en deuxième division et que Gervais est un peu assis à sa manière, endormi face au foot business. Le Louvre ne doit pas faire la même chose ! Vraiment, je le pense !

Quand je vois que Vermeer – les Pays-Bas espagnols, c'est nous, c'est notre histoire, c'est l'histoire de la Bourgogne, c'est l'histoire du nord de la France, c'est l'histoire du grand carrefour culturel du nord de la France –, c'est Paris, je pense qu'il y a là une faute d'inattention. Mais, quand je vois que l'exposition François 1^{er}, l'art des Pays-Bas, c'est Paris, je dis que, là, il y a une forme de provocation ! Nous serions à la limite de la mesquinerie. François 1^{er} et l'art des Pays-Bas, c'est chez nous qu'il faut le faire, c'est à Lens ! Cela ne se fait pas.

J'exprime donc un léger désaccord.

Le respect total, l'admiration ne se comptent pas, mais le Louvre, pour ses cinq ans, doit nous annoncer plusieurs choses.

Premièrement, la Liberté guidant le peuple reviendra chez vous. C'est le tableau qui a donné le sens de la décentralisation et qui parle au monde entier ! On vous l'a retiré au bout d'un an, c'est une erreur. Je le dis à Emmanuel MACRON, la Liberté guidant le peuple doit revenir à Lens !

Deuxièmement, La Joconde doit venir. Pourquoi ne pas spécialiser le Louvre-Lens – c'est le moment où jamais – dans les femmes les plus célèbres de la planète : un jour La Joconde – vous aurez un million de personnes en trois mois à Lens – ; un autre jour, Néfertiti ; un autre jour, Marie-Antoinette ; un autre jour, Cléopâtre ; un autre jour, la Reine d'Angleterre, la fameuse reine vierge. Oui, nous devons créer l'événement sur les femmes de leur époque avec leur époque et l'art de leur époque !

J'ai cédé un jour, parce que le préfet était là, Monsieur BÉRARD s'était déplacé. Il était venu juste au Louvre-Paris. Il s'agissait de nous mettre en minorité, nous les élus, au Conseil d'administration. Je pensais que c'était secondaire, qu'il ne fallait pas mégoter, qu'il ne fallait pas ergoter, qu'on n'était pas à une casquette près ou à un délégué près. Eh bien, on va le devenir !

Retenez ces chiffres : 150 M€ dans l'arrondissement et dans la région la moins riche de France pour le Louvre-Lens, ce n'est pas rien ! 15 M€ chaque année ! 100 % du fonctionnement pour les collectivités locales les moins riches de France, c'est quelque chose ! Nous avons notre mot à dire.

Je le dis à la représentante du Louvre et qui n'est pas aujourd'hui la conservatrice. Admiration, respect, enthousiasme, mais le Louvre doit pleinement jouer son rôle.

Vous avez vu ce qui vient de se passer chez nous – c'est extraordinaire –, la greffe totale de la peau à partir des cellules souches d'un jumeau. C'est le miracle, une chance sur 100 de vivre pour celui qui a reçu la greffe et il a vécu.

Eh bien, nous avons deux jumeaux, le Louvre-Paris et le Louvre-Lens. La greffe et les cellules souches doivent être de même force. Il faut que le territoire exige du Louvre qu'il l'écoute !

Intelligence territoriale collective ! C'est la clé, Monsieur le Délégué interministériel – courage ! C'est la clef, Monsieur le Préfet – abnégation !

Il faut tenir ce langage avec nous ; sinon, on ira au Louvre banalement, sans être habité par la foi dans l'arrondissement de Lens, dans l'agglomération de Lens-Douai, dans la vie du bassin minier et dans l'avenir du Nord - Pas de Calais élargi aux Hauts-de-France.

Ce n'est pas à celui qui assistait tout au nord à Saint-Pétersbourg, la ville de la révolution, au classement au patrimoine mondial que je vais indiquer à quel point l'utopie est souvent nécessaire.

Courage, Monsieur le Délégué interministériel. Abnégation, Monsieur le Préfet. *Bis repetita placent* ! En avant pour le Louvre !

(Applaudissements)

M. LE PRÉSIDENT.- Merci, Daniel.

Heureusement que c'était au pied levé.

(Rires)

Juliette GUÉPRATTE va maintenant nous évoquer les festivités qui vont marquer le cinquième anniversaire du Louvre. Je pense que, si elle n'a pas prévu d'annoncer le retour de La Liberté guidant le peuple et de La Joconde, cela va être très dur pour elle de prendre la parole maintenant.

Mme GUÉPRATTE.- C'est effectivement très difficile de passer après vous, Monsieur le Président.

Je vais laisser la parole à des enfants, pour laisser place à un peu de candeur et pour que je reprenne mon souffle, pour vous présenter les festivités de l'anniversaire.

(Projection du film)

(Applaudissements)

Mme GUÉPRATTE.- Les enfants que vous voyez là sont des enfants de l'école Marie Curie, l'école voisine du musée. Ils ont cinq ans, ils ont le même âge que le musée du Louvre-Lens. C'est tout petit pour un musée.

Dans le cadre de ces cinq ans, nous avons prévu dix jours de festivités, également de réflexions, du 2 au 10 décembre, avec deux week-ends très festifs et populaires, avec des grands concerts – je vais citer Calypso Rose et Jordi Savall –, des moments très populaires notamment avec un rassemblement de fanfares le dimanche 10 décembre qui rappelle le premier rassemblement que l'on avait fait au musée du Louvre, au jardin des Tuileries, avant l'ouverture du musée.

Un petit mot sur la façon dont nous avons procédé pour construire ces cinq ans, car nous sommes persuadés comme vous, Monsieur PERCHERON, que c'est par le territoire et grâce au territoire que le Louvre-Lens va trouver sa forme d'excellence, la sienne. Du coup, pour ces cinq ans, nous avons travaillé de façon partenariale et collaborative. Je pense que si l'on demandait à ceux qui ont travaillé avec nous de se lever, ils seraient assez nombreux. Il y a donc un anniversaire au musée, mais aussi un anniversaire en dehors du musée, dans la ville, grâce à tous nos partenaires. Je peux citer quelques événements : le Trail urbain organisé par la

Communauté d'agglomération de Lens-Liévin, le mapping sur les Grands bureaux, un petit journal est réalisé par des collégiens et est soutenu par le Conseil départemental, des scènes nationales nous accompagnent – je pense à la Comédie de Béthune et à Culture commune. Je ne cite pas tout le monde, c'est donc toujours périlleux de prendre quelques exemples.

Sur le musée du Louvre, des week-ends festifs, mais surtout une semaine qui est ponctuée par des réflexions sur les grands axes de travail du musée. Il y a une journée sur l'engagement social et solidaire du Louvre-Lens, une autre sur l'éducation artistique et culturelle, une autre sur le numérique dans le cadre du Culturathon. Le vendredi 8 décembre, ce fameux jour de la pose de la première pierre du pôle de conservation à Liévin, ce sera une journée de réflexion sur les cinq ans et après, un moment de bilan qui va nous permettre de voir le chemin parcouru et d'évoquer l'avenir du musée.

Cet avenir du musée, nous le construirons en 2018 tous ensemble, puisque nous allons réécrire le projet scientifique et culturel en 2018 de façon ouverte et partenariale, en nous appuyant sur les publics eux-mêmes pour inventer ensemble ce qu'est ce fameux Louvre autrement.

(Applaudissements)

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup.

Y a-t-il des réactions, des demandes d'informations sur ces manifestations ? Le dépliant vous a été remis.

Certes, nous n'avons pas les annonces qui étaient attendues, mais c'est déjà un bon départ.

M. PERCHERON.- Il faut nous comprendre. Le personnel du Louvre, surtout, ne vous sentez pas concernés, mais sentez-vous impliqués.

Pourquoi ai-je un peu forcé le ton ? Quand la République inaugure Abu Dhabi et qu'elle n'invite pas le président de l'agglomération de Lens avec le Louvre-Lens, je juge que, ce jour-là, elle n'est pas tout à fait dans ses pompes. C'est inacceptable !

Nous avons décidé de financer le Louvre-Lens, nous l'avons accueilli, nous n'avons jamais mégoté. Lorsqu'on va à Abu Dhabi parler du pont culturel et que nous sommes porteurs de la volonté de créer une association « les villes du Louvre » Abu Dhabi, Paris et Lens, il est tout à fait logique que l'on soit présent dans ce rendez-vous.

J'ajoute que la Région elle-même – et Xavier BERTRAND l'a confirmé – a investi aussi pour faire venir l'Institut du monde arabe à Tourcoing.

Si nous sommes vraiment sur la notion de pont culturel, c'est bien dans du Nord - Pas de Calais !

Voilà pourquoi je pense que vous devez être encore plus qu'attentifs à l'avenir de notre territoire.

(Applaudissements)

Mme GUÉPRATTE.- J'ajouterai un petit mot portant sur le Louvre Abu Dhabi et notamment quelques réflexions de Marie LAVANDIER qui était à l'inauguration il y a une dizaine de jours. C'est effectivement un musée extraordinaire, qui est porté par un geste architectural incroyable, celui de Jean NOUVEL, avec une coupole d'une portance de 280 mètres. C'est aussi un musée dont les espaces intérieurs sont un peu plus modestes que ceux du Louvre-Lens, un musée qui expose 600 œuvres aujourd'hui, 300 viennent des

collections françaises prêtées par 13 musées, et seulement 100 prêtées par le musée du Louvre, contre 2 250 prêtées au Louvre-Lens par le musée du Louvre en cinq ans.

Un petit mot sur la puissance de cette galerie du temps que nous avons la chance d'accueillir ici et qui a manifestement inspiré grandement le Louvre Abu Dhabi dans son appréhension des œuvres – le dialogue des œuvres et des périodes géographiques –, qui essaime un modèle muséographique qui aujourd'hui trouve place à Abu Dhabi.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci.

Nous avons un ordre du jour chargé, une Assemblée générale un peu particulière avec la labellisation et je laisserai dans quelque temps la parole à Jean-François CARON pour nous faire le bilan de l'examen des différentes candidatures et de ce qui a été proposé pour la labellisation 2017.

- **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 29 juin 2017**

M. LE PRÉSIDENT.- Nous avons d'abord un moment un peu formel sur le compte rendu de la dernière Assemblée générale.

Je ne doute pas que tout le monde l'a lu et a pu regarder si les propos étaient bien retranscrits.

Y a-t-il des demandes de modification ou de ratification ? (*Aucune*).

Je considère qu'il est adopté.

- **Attribution des labels Euralens pour 2017**

M. CARON.- Cela fait du bien de revoir Daniel PERCHERON quasiment en short sur Nœux-les-Mines qui fut quand même un grand club de foot. Cela parle à une certaine époque – Kopa, Gérard Houllier. Cela compte dans le territoire minier.

Notre ancien Président de Région a utilisé trois mots, j'en ajouterai un quatrième. Il a parlé de courage, d'abnégation, d'utopie ; je dirai « utopie mobilisatrice ». C'est le travail d'Euralens que de mobiliser le territoire, le mettre en mouvement du point de vue de la diversité des acteurs qui sont aujourd'hui présents dans la salle ; il y a des élus et il y a beaucoup d'acteurs qui sont de la société civile.

Mon propre mot portera sur l'innovation. J'ai une petite formule qui vaut ce qu'elle vaut : l'innovation, c'est une désobéissance qui a réussi. Comment arrive-t-on à créer les conditions de la désobéissance à la pensée unique, ce qui, dans le territoire minier, est un vrai sujet ? On était quand même sur une société encadrée par le système des Houillères, où la culture d'initiative n'est pas spontanée. C'est pourquoi nous avons mis en place la labellisation. Je le dis devant Monsieur NEVEÛ – c'est une occasion de vous acculturer à nos difficultés, mais aussi à nos ressources. On est dans la crise, mais la crise laisse des espaces si on sait s'en saisir. Cela peut être la réaction, le retour en arrière – on a quelques exemples –, mais cela peut être aussi l'émergence d'idées nouvelles et d'innovations. C'est ce que nous essayons de faire avec la labellisation, de faire émerger des acteurs, des nouvelles représentations du développement dans le territoire et d'aider ces acteurs.

Je rappelle quelques chiffres.

Depuis 2011, 120 projets ont été candidats, portés par différents types d'acteurs.

52 d'entre eux ont été labellisés, je rappelle qu'ils bénéficient d'une convention d'accompagnement. Les équipes d'Euralens, avec notamment Bernard MASSET et Gilles HUCHETTE, font un accompagnement en ingénierie. Il ne s'agit pas de distribuer de l'argent, mais d'aider au montage des projets. Pour certains acteurs isolés, c'est décisif. Il s'agit d'ouvrir les portes, notamment les portes des financeurs, de crédibiliser les projets. C'est pourquoi nous sommes attentifs autant à des projets de grande envergure qu'à des micro-projets. Je rappelle ces trois gîtes miniers dans la Cité des Provinces à Lens. Pour la petite anecdote, John-Paul LEPERS, qui était venu faire un sujet de 52 minutes, a choisi de loger là – c'est l'ancien animateur de Canal+ et le sujet était pour France 2. S'il n'y avait pas eu Euralens et la labellisation, il serait peut-être allé dans un hôtel standard. Finalement, pour lui, c'était une immersion dans les cités minières. Ceci pour illustrer la forme que cela peut parfois prendre.

Nous avons en 2017 notre sixième vague de labellisation, cela continue d'attirer les porteurs de projet. Nous avons également le concept de renouvellement du label. En fait, au bout de plusieurs années, nous vérifions si les objectifs de la labellisation ont été atteints par le porteur de projet et nous renouvelons ou pas le label. Cela concerne trois porteurs de projet : le lycée Béhal de Lens, le Fonds local d'art contemporain de Sallaumines et les événements sportifs de la Mission Bassin minier. J'étais d'ailleurs ravi de voir tout à l'heure sur les images que c'était un sportif qui était au pied du terril de Oignies ; les sports nature font partie des éléments très originaux et notre territoire est pour cela idéalement positionné.

Sur les nouveaux labels, au 30 juin 2017, 11 projets s'étaient portés candidats. Le comité technique des partenaires s'est réuni, puisqu'on réunit tout le monde : le Conseil départemental, le Conseil régional, les Agglomérations, l'Agence d'urbanisme, la Mission Bassin minier – je vais forcément en oublier, je m'arrête là –, plus des membres sympathisants d'Euralens puisqu'on associe les membres d'Euralens dans l'instruction des projets.

Je vous propose sept projets à la labellisation :

LaBanque, centre d'art contemporain à Béthune. Ce projet avait été lancé lors de « Béthune capitale régionale de la culture », il gagne aujourd'hui une reconnaissance nationale. Il accueille des grandes signatures et des jeunes créateurs régionaux. C'est aussi l'accompagnement à la professionnalisation des artistes, en résidence ou exposés. Cela fait partie des stratégies d'accompagnement du Louvre-Lens. Je souligne que c'est Béthune, ce qui est très intéressant parce que – et on verra tout à l'heure le centre historique minier de Lewarde – il y a un rayonnement dans l'effet Louvre et dans la turbine à projets – c'est ainsi qu'on avait appelé Euralens au départ – qui diffuse assez facilement.

Le deuxième projet est le Campus des métiers et des qualifications des travaux publics. C'est à Bruay-la-Buissière. C'est un projet de formation de grande qualité pour le territoire, qui est reconnu à l'échelle nationale. Son lycée, le lycée Jean Bertin de Bruay-la-Buissière, a des équipements qui consolident son attractivité, grâce à un partenariat avec la Communauté d'agglomération Béthune-Bruay élargie – je n'ai pas encore complètement assimilé le nouveau sigle. On est là sur une filière économique majeure du territoire.

Petite anecdote : tout à l'heure, France Info a fait un sujet de 4 minutes où il a choisi notre territoire pour parler des enjeux de la réhabilitation thermique, puisque Monsieur HULOT a annoncé ce matin 500 000 logements par an et nous en aurons 23 000, ce qui est tout à fait en proportion. Je trouve intéressant qu'une radio nationale vienne choisir un exemple dans le bassin minier qui est réputé pour avoir des passoires thermiques. Là, chacun met sa pression comme il le peut sur les représentants de l'État – pression amicale –, mais, après une annonce de ce type, si nous n'avons pas le plan à 23 000 logements, c'est à n'y rien comprendre. C'est donc très positif pour notre territoire si nous sommes en flèche sur la question des filières

économiques qui découlent de la rénovation du bâtiment – je vois Dominique SOYER, de Maisons & Cités, qui opine du chef.

Le projet suivant est l'accompagnement artistique et culturel à la réhabilitation thermique d'un patrimoine classé. C'est SIA Habitat et Culture commune qui sont labellisés. C'est un projet qui avait été un peu décalé et il y a eu une évolution qualitative. La réhabilitation thermique, ce n'est pas ce qu'il y a de mieux dans ce projet, cela peut être amélioré, mais ce n'est pas catastrophique. Ce qui est exceptionnel, c'est la démarche d'accompagnement et de coproduction entre le bailleur, Culture commune et les habitants. On retrouve cette idée d'une autre posture des habitants. Derrière tout cela, c'est la vie de quartier qui reprend et cela ouvre des pistes de reproductibilité puisque le label Euralens a un intérêt, il permet de diffuser.

Le projet suivant est le Centre historique minier de Lewarde. Ce n'est pas vraiment – la formule n'est peut-être pas très heureuse – un établissement « perdreau de l'année », le Centre historique minier de Lewarde a quelques années au compteur. Nous avons été particulièrement attentifs au fait qu'il fait partie des cinq grands sites de la mémoire et qu'il organise notamment en 2018 une exposition exceptionnelle des photographies de Thierry Girard qui revient 30 ans après confronter son regard à celui de ses débuts sur le territoire. C'est donc 30 ans d'évolution du territoire. Cette initiative, parmi l'ensemble de l'oeuvre du Centre historique minier de Lewarde, nous paraît une démarche extrêmement intéressante à labelliser.

Wezaart, réseau social de la création artistique, porté par la Louvre-Lens Vallée : c'est l'accès à la culture et à la diffusion. On retrouve l'effet Louvre à proprement parler puisque c'est une start-up portée par un entrepreneur local, avec une plate-forme numérique et appli sur Smartphone qui permet la mise en relation entre les artistes, les producteurs et les spectateurs, qui géolocalise les œuvres sur le territoire. Des développements techniques et commerciaux sont à finaliser et c'est là que le label Euralens peut aider ces acteurs à basculer dans le domaine de la crédibilité économique grâce au partenariat que l'on peut lui offrir.

Les Vignes d'Haillicourt, projet porté par la CAD et la SARL les Vins audacieux : il s'agit là d'un projet économique, mais c'est surtout un moyen de gérer et de valoriser les terrils et leur qualité paysagère. Finalement, les terrils font feu de tout bois.

Eurovélo 5, porté par le Conseil départemental du Pas-de-Calais et la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin : c'est un projet structurant pour le développement du tourisme cyclable et des modes doux sur le territoire. 10 kilomètres sont déjà réalisés, 40 kilomètres entreront en travaux entre 2018 et 2019. Ce label viendrait reconnaître un maillon majeur de la Chaîne des parcs – on estime qu'il est très structurant pour créer une connexion entre nos différents grands sites sur le territoire du bassin minier Pas-de-Calais – qui relierait Olhain, les sites de la grande guerre, le Louvre-Lens, le 11/19 et Lille, tout en pistes cyclables. Il faut quand même permettre aux Lillois qui veulent massivement venir chez nous d'accéder dans des bonnes conditions de circulation à vélo. Cela permettrait de renforcer la coordination entre les maîtrises d'ouvrage.

Trois projets sont mis en attente. Ils sont de qualité, mais ils nécessitent d'être enrichis dans les mois à venir.

L'un porte sur Jardin partagé, environnemental et écocitoyen au cœur de la cité 10 de Sains-en-Gohelle, avec un enjeu de changement d'échelle, de passer de l'échelle du jardin à l'échelle de la cité. Ce projet a été travaillé avec les équipes de la ville de Sains, une ingénierie Euralens, la Communauté d'Agglomération et l'agence d'urbanisme.

Le deuxième projet est « Destinationterrils.eu », porté par le CPIE Chaîne des terrils. C'est un dossier qui a été financé par d'importants fonds Interreg, pour produire des données précieuses pour une mise en tourisme durable. La remarque des partenaires Euralens est de dire qu'il faut que les opérateurs locaux touristiques s'investissent aussi dans le suivi du projet. On a une forme d'atomisation de l'offre touristique et il y a un enjeu sur ces projets à faire converger les différents acteurs. Ce n'est pas le problème de la chaîne des terrils, c'est le problème de l'ensemble des acteurs d'en faire un projet partagé.

Le dernier projet porte sur la requalification de la friche Nitrochimie, site qui a été à un moment donné l'objet d'un fait divers horrible. J'étais allé représenter à l'époque le Président de Région. Deux individus ont été littéralement pulvérisés dans cet accident gravissime d'une explosion sur un site de Nitrochimie. Aujourd'hui, il y a énormément d'enjeux sur la reconversion de ce site. C'est à l'articulation de la Chaîne des parcs, de deux Communautés d'agglomération ; c'est croisé par l'Eurovélo et le canal de la Deûle et c'est en connexion avec Lille-Métropole. Le projet doit préciser sa dimension opérationnelle. Il faut que l'on puisse labelliser concrètement quel est l'objectif, mais je pense qu'il y a là un beau projet à terme.

Un dernier projet nécessite une réorientation, c'est Metallia, anciennement Metaleurop et tout ce site extrêmement compliqué. Il y a une dimension de mémoire industrielle. On a une difficulté de portage d'un équipement et le problème financier nécessite une réorientation. Ceci dit, les équipes évoquent qu'il y a un énorme enjeu auprès de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur puisque c'est un lieu qui permet de témoigner d'une forte activité. Même si elle a eu des impacts négatifs à certains égards sur le territoire, à d'autres égards, elle a fait partie de l'aventure industrielle du territoire.

Pour la septième vague, nous avons déjà des projets sur la ligne de départ.

Je vous rappelle que vous pouvez envoyer vos dossiers de candidature à Euralens.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup.

Des porteurs de projet souhaitent-ils apporter des compléments par rapport à cette labellisation ?

M. CASTELAIN.- Je voulais simplement remercier le jury de nous avoir labellisé.

C'est un travail en association avec Culture commune que nous avons réalisé sur ce projet. C'est une belle réussite depuis deux ans. Je pense que l'association doit continuer ; nous avons un projet sur les trois prochaines années avec eux. Nous devons aussi pouvoir le dupliquer sur les autres réhabilitations que l'on doit réaliser.

Je précise juste que ce sont des logements miniers qui ont une étiquette énergétique entre F et G, que l'on ramène à C. Ce n'est pas assez, on pourrait aller plus loin encore et on attend le plan 23 000 logements. J'espère qu'il nous ramènera quelque chose et que l'on pourra mettre nos logements en BBC.

M. COUTOULY.- Pour « ajouter une couche » et notamment par rapport à la question de l'ambition de ce type de projet, je voulais dire que cela peut paraître une démarche très micro, mais il y a des impacts beaucoup plus forts qu'on ne l'imagine, notamment par rapport à l'image du territoire.

Je prends juste un exemple en termes artistiques. Deux artistes nationaux, Pierre MEUNIER et Marguerite BORDAT, ont travaillé en résidence d'écriture dans cette maison qui est mise à disposition au sein de la cité, qui est un des aspects du projet. C'est un lieu de résidence, mais pas seulement, c'est aussi un lieu de rencontres avec les habitants, il y a des permanences tous les mercredis. Ces artistes interviewent des gens par rapport à la résilience

du territoire. Ils ont fait une métaphore puisqu'ils travaillent sur des matières physiques comme le ressort, la pierre, les tas de cailloux et notamment la vase. Je me souviens qu'une interview d'un homme politique ici présent, donc je tairai le nom, a été reprise en permanence dans leurs répétitions, cela a été un moment très important pour eux, cela a permis de nourrir leur expérimentation. Ce spectacle vient d'être créé à Clermont-Ferrand, il va être joué au Théâtre de la ville à Paris et, en collaboration avec nous, à la Comédie de Béthune.

Voilà des choses qui touchent complètement les habitants, puisque des interviews d'habitants ont été faites. Cela prend son chemin et cela développe un autre rapport au territoire.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup. C'est toute l'ambition d'Euralens de pouvoir donner une autre notoriété.

Mme Amy BENADIBA (Directrice conservatrice du Centre historique minier).- Nous sommes ravis de cette labellisation. Vous avez raison de le signaler, Monsieur CARON, le centre a quelques années au compteur puisque le Centre historique minier a ouvert au public en 1984, mais ce sont des années au compteur qui nous permettent de dire que nous étions un peu précurseurs dans la valorisation de trois siècles d'histoire minière et qui nous ont permis d'être plus forts d'une riche expérience.

Le Centre historique minier accueille en moyenne 150 000 visiteurs par an et, il y a deux ans, nous avons accueilli nos 4 millionsièmes visiteurs depuis le début de l'ouverture du Centre historique minier.

Toute l'équipe du Centre historique minier se joint à moi pour vous remercier de cette labellisation.

Pas de ronronnement au Centre historique minier puisque, en 2019, nous réaménageons complètement notre centre de culture scientifique de l'énergie pour l'intégrer pleinement dans le XXI^e siècle. En effet, le centre se compose depuis l'origine d'un musée, d'un centre de ressources documentaires et d'un centre de culture scientifique de l'énergie. Ce sont des thématiques qui nous tiennent à cœur et nous voulons travailler vers l'avenir.

Nous espérons que, avec notre entrée et cette labellisation, Euralens pourra développer un peu plus ses partenariats vers l'est du territoire, partenariat que nous menons déjà beaucoup notamment avec le Louvre-Lens. Nous sommes donc ravis de pouvoir travailler de nouveau avec l'équipe d'Euralens.

M. LE PRÉSIDENT.- Je vous rassure. Tout à l'heure, j'ai rencontré le premier adjoint de la mairie de Douai, qui est là pour représenter Frédéric CHÉREAU qui était parmi nous lors de la dernière Assemblée générale et qui avait fait un appel du pied sur l'évolution du périmètre d'Euralens. Nous en avons encore une concrétisation avec la labellisation et avec sa présence aujourd'hui.

Merci aussi pour la démarche que vous avez réalisée pour demander ce label et nous permettre d'élargir un peu le territoire d'Euralens.

M. Alain DUBREUCQ (Maire de Sains-en-Gohelle).- Je suis très heureux d'être à cette belle Assemblée générale.

À Sains-en-Gohelle, on avait souhaité avoir ce label Euralens qui a une importance très prégnante pour le territoire.

C'est vrai qu'il y a des us et coutumes à avoir au préalable. J'avais essayé de monter un dossier en toute modestie et, malheureusement, quand nous sommes passés devant le jury, ils m'ont dit qu'il n'était pas abouti. Je veux bien le croire, parce que ce n'est pas du one-shot, on ne donne pas le label à qui le souhaite.

Je souhaite vraiment que notre candidature soit perpétuée dans le futur. Il y a une part d'émergence de la ville de Sains-en-Gohelle, avec la cité 10, avec l'église Sainte-Marguerite, avec le style art déco. On a quelque chose de remarquable à promouvoir au niveau de notre territoire.

Plus que jamais, nous serons candidats pour le futur, si on veut bien nous accepter. Je pense qu'il faut que l'on suscite de l'émergence, de l'envie, de l'appétence pour avoir ce label, qui est un label excellent et qui nous permet de nous identifier ici sur le bassin minier de manière assez importante.

Je suis très content d'être à cette Assemblée générale et je pense que, tout ce que l'on fera pour valoriser le territoire, il ne faut pas s'en priver. Nous avons un très beau territoire, essayons de le mettre encore plus en valeur.

M. LE PRÉSIDENT.- L'initiative était à remarquer.

Par rapport à ce que disais Alain DUBREUCQ, c'est le rôle et le partenariat qui sera à monter avec l'Agglomération et les différents partenaires de l'Agglomération pour t'accompagner sur ce dossier. L'intérêt de la démarche n'est peut-être pas à démontrer, il s'agit d'avoir un accompagnement pour que chaque commune, quelle que soit sa taille et quel que soit son projet, puisse susciter le label et puisse prétendre à cette excellence qui est donnée avec ce label.

En tout cas, je remercie les trois candidats qui n'ont pas été retenus, mais qui seront bien entendu recontactés pour accompagner la démarche sur la labellisation 2018.

Y a-t-il d'autres interventions ?

Madame Sylvie TASSEZ.- Je prête ma voix aux apprenants du Campus des métiers des travaux publics et, en leur nom, je vous remercie pour l'octroi de ce label.

Nous représentons effectivement le Campus des métiers des travaux publics. C'est le lycée Bertin de Bruay-la-Buissière qui est porteur, cet écrin d'excellence qui a été accompagné par le territoire depuis longtemps, notamment par l'Intercommunalité au départ et le Conseil régional. En effet, en 2011, un plan d'investissement d'avenir avait été déposé, les partenaires sont présents dans la salle. Une résidence d'alternance s'est ouverte au 1^{er} septembre. C'était un projet novateur puisqu'on a osé associer le partenariat public-privé. C'est une première, même certainement une première en France : une résidence d'apprenants avec 150 studios dédiés uniquement aux alternants majeurs. Je salue Dominique SOYER puisqu'il est également partenaire avec Maisons & Cités. C'est ouvert, c'est fonctionnel, les 150 studios sont occupés par nos jeunes.

Nous avons encore des résultats excellents aux examens. Nous sommes campus des métiers avec le lycée d'Hénin-Beaumont. Nous allons donc jusqu'aux territoires, ce qui nous a permis d'obtenir ce label.

Je relaierai auprès de mes collègues proviseurs la bonne nouvelle. Encore merci pour nos jeunes.

Sachez que vous avez un outil d'excellence sur le territoire, qui est reconnu au niveau national. Nous étions reçus lors du congrès des maires par la Fédération nationale des travaux publics qui nous identifie bien comme étant au Nord le pôle d'excellence à la formation des métiers des travaux publics.

Je vous remercie au nom de nos jeunes et des jeunes de Hauts-de-France.

(Applaudissements).

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup.

Cela montre aussi toute la richesse des établissements d'enseignement, dont beaucoup nous ont rejoints dans cette procédure de labellisation.

M. CARDON (Maire de Courcelles-lès-Lens).- J'écoutais Monsieur CARON parler de Metallia. Il est sûr que les gens de Metaleurop attendent ce projet depuis pas mal d'années. Le Président PERCHERON en a souvent parlé avec notre prédécesseur Ernest VENDEVILLE, qui nous a quittés il y a quelques années. Vous savez que c'est un projet qui tenait à cœur à Ernest. Aujourd'hui, ces gens-là sont dans l'incertitude, ils ne savent pas si on va les aider.

La Ville de Courcelles-lès-Lens travaille déjà avec les services d'Euralens concernant la Gare d'eau de Courcelles-lès-Lens que l'on voudrait voir au bout de la Chaîne des parcs. Je pense que nous allons demander à être labellisés par Euralens, nous ferons certainement un dossier en début d'année. Si on pouvait mettre de la culture à côté d'un parc de loisirs, ce serait peut-être une belle affaire, cela aiderait les gens de Metallia et nous aussi puisque nous aurions deux points attractifs sur notre territoire.

(Applaudissements).

M. CARON.- Avant de vous lire la délibération, je voulais dire deux choses par rapport à ce qui vient d'être évoqué.

La question des cités minières et des jardins est une question qui ressort de partout, qui est porteuse d'énormément d'intérêt. Il y a une opération qui s'appelle « arts de jardins en sol mineur », qui se développe aussi. On voit qu'il y a là des enjeux alimentaires, des enjeux paysagers, etc. En plus, le jardin, et pas seulement dans le bassin minier, est hyper tendance au niveau national ; c'est un lieu d'épanouissement, cela renvoie à un certain système de valeurs extrêmement intéressant et, pour nous, acteurs du Nord et particulièrement du bassin minier, c'est complètement au cœur de notre culture. Je voulais le souligner.

Sur Metallia, on est typiquement sur une difficulté de portage minimum. Il faut qu'il y ait un minimum de modèle économique à terme. Faire un équipement sans en prévoir la capacité de le faire fonctionner, c'est le problème des ressources financières et, aujourd'hui, c'est compliqué. C'est peut-être par un biais comme celui que vous venez d'évoquer que ce projet peut remonter. En tout cas, ce n'est pas un désintérêt. C'est la question de la mémoire ouvrière qui a été portée dans le cadre du bassin minier à l'Unesco, c'est vrai aussi pour le textile dans la région lilloise, Roubaix-Tourcoing, et c'est vrai dans votre secteur sur la métallurgie.

Je vais vous lire la résolution pour la faire voter.

Attribution des labels pour la sixième vague et renouvellement des labels arrivés à échéance.

Suite à l'instruction menée en conformité avec le dispositif voté par l'Assemblée générale et la présentation des projets qui a été faite en séance, l'Assemblée générale décide de renouveler le label Euralens pour :

- *le lycée Béhal de Lens,*
- *le fonds local d'art contemporain de Sallaumines,*
- *les événements sportifs de la Mission Bassin minier*

et d'attribuer le label Euralens aux projets suivants :

- *LaBanque, centre d'art contemporain à Béthune,*
- *le Campus des métiers et des qualifications des travaux publics,*

- *l'accompagnement artistique et culturel à la réhabilitation d'un patrimoine classé dans la Cité des Provinces,*
- *le Centre historique minier de Lewarde – que je remercie à titre personnel car, dans le dossier Unesco, si on n'avait pas eu la qualité des archives et la qualité documentaire du Centre historique minier, il nous aurait manqué un élément essentiel de la démonstration vis-à-vis de l'Unesco -,*
- *Weezart, réseau social de la création artistique locale,*
- *les Vignes d'Haillicourt,*
- *Eurovélo 5.*

M. LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des abstentions ? (*Aucune*).

Y a-t-il des votes contre ? (*Aucun*).

Nous pouvons donc féliciter les nouveaux projets labellisés, ils sont adoptés à l'unanimité.

(*Applaudissements*).

Cela porte à 58 le nombre de projets labellisés depuis l'origine d'Euralens.

- **Euralens 2019**

M. LE PRÉSIDENT.- Nous avons dit que nous ferions un point d'avancement sur Euralens 2019 à chaque Assemblée générale.

Différentes démarches ont été engagées. Depuis juillet 2016, la préparation de cette grande opération de valorisation territoriale a franchi plusieurs étapes. Nous devons maintenant entrer en phase opérationnelle avec l'engagement de certaines actions et la mobilisation de moyens supplémentaires.

À ce titre, un appel à candidatures a été lancé pour le recrutement d'un directeur de projet. Nous avons reçu 26 candidatures et, suite au jury qui était présidé par Jérôme DARRAS, le jury a proposé la candidature de Monsieur Julien CARREL, qui est avec nous cet après-midi, qui prendra ses fonctions le 1^{er} décembre – vous voyez qu'il a même un peu anticipé sur ses futures missions. Il était dans différentes fonctions au préalable : directeur du festival l'Entorse, chef de projet au centre chorégraphique national de Roubaix, au Vivat d'Armentières ou à Lille 2004, capitale européenne de la culture. Vous voyez que cela nous donne un retour de l'expérience d'Euralens car, pour que la candidature de Monsieur CARREL s'intéresse à notre territoire, il faut aussi que le territoire soit porteur d'espoir quand on regarde le parcours qui a été le sien.

Pour accompagner la structuration de l'équipe qui reste toujours à taille humaine, nous aurons besoin d'avoir encore un renfort supplémentaire qui devrait nous rejoindre au 1^{er} janvier. Un recrutement est en cours pour le chargé de mission chargé d'accompagner l'opération Euralens 2019.

J'en profite pour remercier Bernard MASSET et l'ensemble de l'équipe d'Euralens pour tout le travail qui a été réalisé et faire un « coucou » sympathique à Gilles PETTE qui, en retraite depuis quelque temps, vient encore s'intéresser aux travaux d'Euralens.

Au titre des moyens financiers à mobiliser, je l'ai évoqué au Conseil d'administration, suite à notre dernière Assemblée générale, j'ai adressé un courrier aux différentes instances

partenaires majeures de l'association que sont la Région Hauts-de-France, le Département du Pas-de-Calais, les trois Communautés d'agglomération, le Pôle métropolitain de l'Artois et également à l'État, pour pouvoir engager les discussions et voir comment chacun de ces partenaires souhaite s'associer à la démarche, soit par rapport à une subvention globale à Euralens, soit par rapport au financement de certaines opérations.

Cela viendra en complément d'une mission de mobilisation des partenaires privés, qui sera organisée grâce aux nouveaux recrutements – et je remercie Frédéric MOTTE, qui est également fidèle à nos travaux –, puisque l'évolution du territoire est aussi au bénéfice et grâce aux partenaires privés. Nous avons besoin de l'ensemble des acteurs et des forces vives pour pouvoir mobiliser autour du projet Euralens 2019, pour que l'évolution de notre territoire ne soit pas forcément en vase clos et qu'elle puisse bénéficier à l'ensemble de la population.

C'est un peu l'esprit de cette nouvelle action, Euralens 2019, que l'on souhaite mener, un événement vraiment populaire, qui rejaillisse sur les 150 communes du pôle métropolitain et qui permette de mobiliser tous les habitants avec, en fil conducteur, les cinq ans du Louvre-Lens, les cinq ans de l'Unesco et nous mettre en perspective sur les dix ans d'évolution depuis cette initiative prise par Daniel PERCHERON.

Les pièces du puzzle commencent à s'assembler, on le voit à travers la labellisation. Le puzzle commence à donner une autre image de notre territoire. Je reviens sur le comité d'experts qui continue à mener son travail, sur le nombre de labellisations qui a toujours la même densité. Le travail d'Euralens porte ses fruits. Nous souhaitons le renouveler et l'amplifier. Nous avons lancé avec l'Éducation nationale un autre concours. Là aussi, cela prend d'autres tournures. Je remercie Madame DHÉNIN, professeure d'histoire-géographie au lycée professionnel Malraux à Béthune, qui est détachée par le rectorat sur cette mission et qui nous accompagne sur l'opération d'Euralens 2019 et sur ce concours.

Aujourd'hui, à l'Assemblée générale, nous avons peut-être un feedback à avoir avec l'opération qui avait été initiée grâce à une de vos prédécesseurs, Monsieur le Sous-préfet, Madame DAVID, qui avait été spontanément sollicitée en pleine Assemblée générale par Daniel PERCHERON et qui avait repris le flambeau. Elle n'était pas prévenue, mais elle a mené le travail pour pouvoir amorcer quelques pistes.

Sept propositions avaient été faites sur l'aspect développement économique durable autour du Louvre-Lens. Dans ces pistes, dans les évolutions que l'on peut mettre en avant au titre de l'opération 2019, je cite les suivantes :

- Optimiser l'impact touristique du Louvre-Lens, en faire un véritable levier économique, touristique et d'attractivité pour notre territoire.
- Développer les domaines d'excellence économique. Six clusters ont été identifiés sur le territoire d'Euralens, avec Euralogistic, les Eco-matériaux et performance énergétique, l'économie du sport et bien être, la plasturgie et le BTP, la Silver économie, les métiers d'art et le numérique culturel. Cela structure notre action. On l'a vu au travers des actions menées dans le cadre des cinq ans du Louvre, chaque pièce du puzzle commence à s'imbriquer avec les autres pour pouvoir donner une autre visibilité à notre territoire.
- Mettre en œuvre une gouvernance adaptée aux objectifs poursuivis par Euralens et créer un dispositif d'évaluation innovant. Comme le disait tout à l'heure Jean-François CARON, il faut aussi que l'on prenne le contre-pied de certains dispositifs peut-être trop structurés pour que l'on arrive à porter notre voix un peu plus haut.

Sur chacune de ces propositions, le travail a été mené depuis de nombreuses années avec Euralens. On voit la plate-forme d'intelligence collective. Beaucoup de choses ont été réalisées avec les forums thématiques qui ont permis de faire évoluer la façon de travailler dans le territoire. On le voit – en tout cas, on l'espère – avec la perspective d'Euralens 2019.

C'est ce cadre que l'on souhaite faire évoluer et surtout cette dynamique collective, unitaire, avec le pôle métropolitain qui peut donner une entité à ce territoire. Aujourd'hui, Euralens, favorise cette dynamique collective – on voit un exemple avec la Chaîne des parcs – , qui structure un territoire. Il était lié par un passé minier commun, mais n'avait pas forcément l'habitude de partager une vue commune sur son attractivité et sur sa volonté de développement.

Euralens aura permis cela avec ses huit ans d'exercice, bientôt dix années ! Je pense qu'il est intéressant que la population dans sa plus grande diversité puisse en être consciente et que, dans son quotidien, elle soit persuadée de l'évolution de son propre territoire.

On garde malheureusement des indicateurs de santé parmi les plus bas de France, et des taux de chômage très conséquents. Nous avons décidé collectivement de regarder différemment notre avenir, parce qu'on le saisi avec une dynamique volontariste pour pouvoir dire que nous avons aussi un territoire riche de sa diversité et riche de ses atouts qui sont aujourd'hui sur d'autres pans, sur la culture, sur le sport, sur les clusters que je viens d'évoquer. C'est ce que l'on veut mettre en exergue avec Euralens 2019.

C'est pourquoi nous avons besoin de l'ensemble des partenaires, de l'ensemble des énergies. Il s'agit de convaincre petit à petit chaque collectivité, chaque partenaire privé d'investir. En effet, ce n'est pas une subvention, c'est un investissement dans le territoire. La notoriété, que l'on peut voir et dont chacun a pu témoigner avec la satisfaction d'obtenir la labellisation, se construit collectivement petit à petit. En dehors du discours que l'on peut porter sur notre fierté, quand on est à Bollaert et qu'il y a 40 000 personnes dans le stade, plus que dans la ville, quand on a notre fierté d'être Lensois, notre fierté d'être du bassin minier, d'être du Pas-de-Calais et du Nord, c'est aussi une fierté collective de pouvoir redorer notre blason et de donner un autre espoir à nos populations, de passer cette étape, de franchir ce cap. Je pense que nous n'y arriverons que collectivement. Euralens n'est qu'un phénomène, mais un phénomène qui nous permet de mettre en exergue en 2019 ces dix ans de travail en commun.

C'est aussi cette démarche que l'on doit maintenant porter collectivement et que l'on doit surtout accompagner. Seul, Euralens ne pourra rien faire et, avec vous, on pourra faire l'exceptionnel.

Nous sommes dans cet esprit-là et nous avons besoin de l'ensemble des forces vives du territoire pour nous accompagner, pas forcément financièrement – financièrement aussi par rapport au budget. Nous devons mobiliser les énergies pour être les meilleurs ambassadeurs de notre évolution et de nos dix ans de travail en accompagnement du Louvre et surtout de la population qui méritait bien aussi d'avoir cette reconnaissance de la Nation.

M. PERCHERON.- J'ajouterai une phrase.

Hier, le Président de la République a dit à Euralens ce que nous attendons depuis longtemps. Il a dit à tous les maires de France : « vous allez avoir le droit à l'expérimentation, vous allez avoir le droit à la différenciation », ce qu'on n'a jamais obtenu. Or, nous sommes uniques en France. Connaissez-vous des territoires d'un million d'habitants qui appartenaient à une seule entreprise ? Vous imaginez EDF propriétaire d'un million d'habitants et de toutes ces villes industrielles ? Nous sommes uniques. Je le dis aux représentants de l'État, ils vont pouvoir nous aider à demander le droit à l'expérimentation, y compris pour l'archipel vert, y compris pour la rénovation thermique, y compris pour le développement économique.

Ce qui s'est passé hier au congrès des maires peut être décisif pour le forum d'Euralens ! Il faut s'en saisir rapidement.

Mme BANACH-FINEZ.- Je n'avais pas prévu d'intervenir sur ce sujet, Monsieur PERCHERON, mais, effectivement, l'expérimentation, c'est aussi ce que l'on réclame au niveau régional à beaucoup de niveaux, au niveau de l'apprentissage, de l'emploi, au niveau de l'assouplissement de notre Code du Travail si difficile pour accompagner ce territoire qui, pourtant, en a bien besoin.

Je vais revenir sur Euralens 2019. Je sais, Monsieur le Président, que vous avez adressé un courrier à Xavier BERTRAND en date du 30 octobre. Le 30 octobre, c'est hier pour la grosse machine qu'est la Région. En tout cas, je sais qu'il suit les dossiers du territoire avec beaucoup d'attention. Avec mon collègue, Monsieur RAMDANI qui est dans la salle, nous sommes deux élus – c'est bien peu pour un grand territoire –, mais en tout cas deux élus qui tentons d'être ô combien les avocats investis et pugnaces de ce territoire. Je relaierais bien entendu cette demande de financement, qui n'en est pas une puisque c'est un investissement dans le territoire plus qu'une subvention – j'ai bien retenu. Je ne sais pas s'il est plus facile de vendre un demi-million d'euros ou 500 000 euros, mais j'essaierai de vendre les deux pour accompagner au mieux Euralens 2019.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup. On prendra les deux.

(Rires).

Je vais laisser la parole à Bernard MASSET pour nous préciser l'état d'avancement des différentes démarches.

M. MASSET.- Au fond, je vais préciser un peu le contenu des lettres qui ont été adressées aux différentes collectivités partenaires, de façon à bien comprendre le raisonnement que nous avons tenu et essayer de faire partager notre conviction que cette opération est importante puisqu'elle marque bien une étape dans l'évolution du territoire. Quand on parle du territoire, c'est bien le territoire large. La première des notions est celle de l'équité territoriale et celle de l'association de tous à cette opération. Comme je l'ai entendu dans des conversations diverses que j'ai pu avoir, chacun doit pouvoir s'y retrouver.

Pour monter une telle opération, comment Euralens doit-elle opérer ? Nous avons un raisonnement par bloc.

La première des choses est de se donner des moyens supplémentaires, comme cela a été évoqué. Il en faut quelques-uns. Il ne s'agit pas de faire grossir démesurément l'effectif d'Euralens, mais il s'agit circonstanciellement, pour un temps déterminé, de s'adjoindre les services de gens compétents. L'équipe d'Euralens dans son état actuel est au maximum de ce qu'elle est capable de faire dans la production d'idées, dans la mobilisation des énergies. Maintenant, il faut réellement entrer dans le concret et, pour cela, il faut pouvoir se doter de quelques moyens supplémentaires. C'est le premier bloc.

Ensuite, puisque nous voulons faire la démonstration que le territoire a véritablement évolué pendant cette période et que cette démonstration doit être objective, nous avons pour cela l'intention de réunir les éléments de la démonstration. Il faut donc se doter de matériaux et de ressources propres à faire cette démonstration du changement.

Je peux citer en vrac quelques idées : un sondage à réaliser, des études nouvelles à réaliser, tant qualitatives que quantitatives ; dans le cadre des travaux de la plate-forme d'intelligence collective, un travail journalistique sur le bilan de l'évolution du territoire, un fonds photo à réunir – on parlait tout à l'heure d'une exposition qui montre les évolutions du territoire –, un travail sur les chiffres clés fournis par la plate-forme d'intelligence collective.

Tout cela constitue un stock documentaire dans lequel nous comptons puiser pour passer à l'étape suivante, c'est-à-dire faire la démonstration par la pédagogie. Toutes ces données doivent servir de matériaux communs à la réalisation d'actions scientifiques ou populaires. Je peux citer un colloque universitaire qui est en cours d'organisation avec l'université d'Artois, des journées d'étude sur le thème « du noir au vert », sur lesquelles nous commençons déjà à travailler, qui incluent d'ailleurs des parcours sur les territoires des trois communautés d'agglomération ; une exposition itinérante, un beau livre, une bande dessinée qui est en cours de réalisation, un film documentaire de 52 minutes pour la télévision – on rêve d'ailleurs à une soirée Thema sur Arte sur l'évolution du territoire, ou à l'émission « des racines et des ailes » qui serait tournée ici, le concours avec l'Éducation nationale déjà évoqué, la réalisation également d'un programme général que l'on compte présenter lors d'une grande soirée inaugurale.

On passe ensuite à un bloc suivant qui est la mise en cohérence des événements territoriaux habituels ou circonstanciels. L'idée est de donner la coloration Euralens 2019 à des manifestations qui sont déjà portées par nos partenaires, comme l'exposition temporaire du Louvre-Lens qui aura lieu en 2019, la Route du Louvre, le meeting international d'athlétisme, les saisons du 9 septembre bis, de Culture commune, de la Comédie de Béthune, de LaBanque, de la Cité des Électriciens, de Droits de Cité, du Centre historique minier de Lewarde, le meeting aérien qui va renaître en 2019. S'y ajoutent des manifestations de type inaugurations, je pense particulièrement à celle du BHNS qui aura lieu en 2019, on peut penser également aux réserves du Louvre. Il y a aussi des premières pierres, celle de l'Apollo par exemple, dont on parle dans la presse aujourd'hui.

Dans le bloc suivant, on se dit que ce qui existe déjà, même mis en cohérence, n'est pas suffisant, il faut donc créer des événements exceptionnels pour marquer de façon originale l'évolution de ce territoire. Il s'agit aussi d'être original, de se distinguer, de ne pas faire comme tout le monde, car ce territoire n'est pas tout à fait comparable aux autres. Il s'agit là de financer des opérations qui mobiliseront les habitants. La première d'entre elles est ce que l'on appelle aujourd'hui la fête de la Chaîne des parcs, déjà amorcée en 2017 par le Pôle métropolitain de l'Artois, qui va continuer à se développer. C'est bien la raison pour laquelle nous recrutons aujourd'hui des collaborateurs capables de réaliser, de proposer aux élus et aux territoires, en partenariat avec eux, un contenu pour ces grandes fêtes populaires qui doivent concerner l'ensemble du territoire d'Hénin-Carvin à Béthune-Bruay, en passant par Lens-Liévin et en allant même jusque Lewarde, Douai et, pourquoi pas, jusqu'à Arras si Arras le souhaite. La conception de cette fête est prévue sur plusieurs week-ends, elle fait partie des grands chantiers que nous allons engager au cours de cette année et qui doivent se préciser. On a déjà parlé du Tour de France, d'autres événements sportifs pourraient être organisés.

Nous avons enfin un autre bloc que nous avons baptisé « l'essaimage ». Il a été rappelé à plusieurs reprises que ce territoire comptait 150 communes, donc beaucoup d'énergies locales sont à mobiliser. L'idéal serait évidemment qu'un événement au moins, organisé par la commune elle-même, organisé par un club, une association, des groupes d'habitants, se déroule dans ces communes et que cet ensemble de manifestations, avec un coup de pouce d'Euralens, donne un sens commun à l'évolution du territoire. Tout à l'heure, le président parlait de puzzle, il s'agit bien d'assembler les éléments du puzzle sur un territoire où beaucoup de choses ont déjà été réalisées et continuent à se réaliser, mais où la nouvelle image n'est pas toujours perçue, ni par les habitants – et c'est d'abord vers eux que l'on doit se tourner –, ni par les médias, ni par le reste de la France. Le travail que nous aurons à faire auprès des médias sera extrêmement important pour aider à faire se dessiner ce nouveau visage.

En termes de planning, ces événements d'Euralens 2019 devraient se dérouler à partir de la date anniversaire d'Euralens, et grosso modo pendant un bon semestre au cours de l'année 2019, c'est-à-dire incluant la période des vacances et allant jusqu'au tout début de l'automne.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup.

Vous le voyez, à chaque fois, on passe une étape, on entre un peu plus dans le détail. On arrive à l'étape où on avait besoin de ressources supplémentaires pour pouvoir creuser. La prochaine Assemblée générale aura encore un peu plus d'éléments à vous présenter.

Y a-t-il des questions sur ce que Bernard MASSET vient d'évoquer ?

M. FAUQUEUR.- Pour Chlorophylle environnement, je crois qu'il faut mettre le feu des projecteurs sur l'équipe d'Euralens qui fait un travail remarquable. On peut les applaudir parce que, très sincèrement, depuis de nombreuses années, c'est un travail considérable, titanesque et je peux dire en tant qu'acteur qu'il est bien de pouvoir travailler avec eux, à la fois dans la dimension humaine et surtout avec beaucoup de détermination.

Quand on parle de participer, d'être ambassadeur, il faut y donner un sens profond. Il est vrai qu'il y a plusieurs étapes. On est d'abord participant, on devient ensuite acteur et, quand cela est possible, on devient ambassadeur.

J'ai de mon côté cette expérience d'avoir franchi les différentes étapes et j'ai eu l'opportunité à quelques reprises d'être le relais auprès du milieu associatif de ce que peut représenter Euralens. Il est vrai que, de ce côté, on sent une méconnaissance, mais aussi un besoin de connaître dans un certain nombre de structures ce qu'est Euralens. Lorsqu'on apporte cette mobilisation, cette motivation, cette âme, cette façon de s'enflammer, on sent l'intérêt que portent les citoyens et le milieu associatif au niveau d'Euralens.

Ce fameux puzzle, nous sommes en train de le constituer. Il faut qu'il y ait des passerelles.

J'aurai une proposition à faire. Quand on parle du rôle d'ambassadeur, ce serait de lui donner un sens profond. Pourquoi ne pas, que ce soit dans le collège des sympathisants, dans une structure économique et même politique, avoir un label de l'ambassadeur pour celui qui correspond, qui a cet impact et cette proximité indispensable auprès des populations qui demandent à découvrir Euralens ?

Je ne ferai pas d'autre discours. Beaucoup se sont exprimés très objectivement avec beaucoup d'intérêt. La motivation passe aussi par cette passerelle supplémentaire et par le fait de donner une identité à l'ambassadeur.

M. LE PRÉSIDENT.- À partir du moment où on est membre d'Euralens, on est déjà ambassadeur de l'association. Après cela, peut-être y a-t-il besoin d'un label, d'une autre communication, mais chacun, de par sa participation active à la vie de l'association, est déjà l'ambassadeur d'un territoire et l'ambassadeur de l'association Euralens. On l'organisera peut-être de façon différente sur le projet Euralens 2019, mais, aujourd'hui, chacun est déjà moteur dans cette application.

Madame DHÉNIN, vous vouliez compléter par rapport au concours.

Mme DHÉNIN.- Merci, Monsieur le Président.

Je suis Emilie DHÉNIN. J'en profite pour me présenter officiellement aujourd'hui. Je suis professeure en lettres histoire géographie, enseignement moral et civique au lycée professionnel André Malraux de Béthune et je suis chargée de mission auprès des lycées professionnels qui participent au concours « Euralens parle au monde ».

Quel territoire imaginez-vous dans 20 ou 30 ans ? Telle est la question posée par ce concours aux élèves des territoires d'Euralens. À l'école plus qu'ailleurs, les jeunes se construisent, rêvent et, en même temps, imaginent leur avenir. Quel lieu plus propice que l'école pour construire, pour imaginer ? Je porte la parole de mon institution et aussi ma propre parole puisque, sinon, je ne serais pas là aujourd'hui. Quel lieu est le plus propice à part l'école ? L'école doit être le lieu de tous les possibles. Ensuite, elle ne doit surtout pas être le lieu de la ou des fatalités. Il n'existe pas de fatalité. Les jeunes doivent être au courant des ressources, des potentialités de leur territoire.

Le cadre du concours permet de valoriser la vision qu'ont les élèves des territoires d'Euralens, de leur dynamique, mais aussi de mettre à jour leurs aspirations en tant que futurs citoyens. Il ne faut absolument pas oublier dans les acteurs de la région les jeunes qui sont en formation. Dans la petite vidéo qu'on a vue tout à l'heure sur l'anniversaire du Louvre-Lens, quel bonheur de voir des enfants s'exprimer. C'est eux qui prendront notre relais demain. Je travaille avec des adolescents mais, à tout âge, on fait de la formation et de l'éducation citoyenne.

Les thèmes qui sont évoqués avec nos élèves sont très diversifiés, très porteurs et à la fois très ambitieux. Comme je vous le disais, je représente les lycées professionnels. Nous devons avoir de l'ambition pour chaque élève, chaque personne qui est dans l'Éducation nationale, de l'école maternelle jusqu'au lycée professionnel, et j'insiste sur les lycées professionnels parce que j'en suis une représentante.

Les thèmes sont les suivants : l'environnement, l'habitat, l'économie, les transports, les mobilités – n'oublions pas que nos jeunes manquent de mobilité –, la citoyenneté, le tourisme, la culture, mais aussi l'insertion de la région et de ses territoires dans l'Europe et dans le monde. J'insisterai sur un dernier thème, celui de la justice et notamment de la justice spatiale. On sait que nos élèves sont très réactifs aux notions de justice et d'injustice ; nous, enseignants, devons être des vecteurs entre la cité et ses élèves.

Un territoire qui se développe durablement doit pouvoir s'appuyer pleinement sur ses jeunes qui sont les citoyens de demain, jeunes qui sont sensibilisés au développement durable et ses composantes.

À ce titre, j'aimerais profiter de cette intervention pour souligner de nouveau cet acte fort qui s'est déroulé entre Euralens et l'Éducation nationale, cette convention qui a été signée en octobre dernier, pour donner toute la légitimité officielle aux différents projets dans le cadre de ce concours, première étape d'un lien que nous espérons fort et pérenne. En effet, les territoires et les institutions doivent pouvoir compter sur un partenariat efficace et porteur avec l'Éducation nationale.

Je tiens à rappeler que l'Éducation nationale n'est pas un monde clos, nous ne vivons pas en vase clos ; elle est en interaction quotidienne avec les affaires de la cité, notamment dans les enseignements que je dispense personnellement : l'histoire, la géographie, les lettres.

Au-delà, il s'agit bien sûr de créer un lien entre l'école et la Res Publica, cette chose publique souvent éloignée de nos élèves. Ces élèves, qui vont faire partie de projets porteurs, innovants, vont permettre à ces jeunes citoyens de s'épanouir sur leur territoire. Je pense qu'un citoyen responsable est un citoyen épanoui. Si l'école peut permettre l'épanouissement de nos élèves, je pense qu'elle remplit une de ses premières missions.

Il s'agit aussi de faire comprendre une chose à nos élèves – et je pense que ce que je vais vous dire va trouver un écho très positif chez vous, avec vos profils professionnels différents. On entend souvent les élèves nous dire, notamment lors de séances concernant l'aménagement, les acteurs et enjeux d'aménagement des territoires : « telle personne ou tel

mairie nous avait promis telle chose, on n'a encore rien vu. Qu'attendent-ils ? Où est l'argent ? » On veut dépasser avec nos élèves le cadre du « y'a qu'à faire ceci ou cela ». On construit nos élèves sur un temps long, on leur explique que la temporalité qui s'applique aux décisions et actes est longue et peut parfois être même très longue, parce qu'il peut y avoir des changements, des bouleversements. On s'inscrit sur le temps long, parce qu'on veut une construction d'élèves qui soit durable dans le temps.

Le concours a donc été lancé. Il vise à récompenser des élèves. Toutes sortes de projets sont mis en place. Parmi les projets en cours, on souligne une collaboration avec Xavier BÉTAUCOURT, un auteur de bandes dessinées ; il va y avoir une écriture collaborative avec certains élèves. On travaille avec des artistes en résidence, des collectivités, des structures culturelles, des acteurs locaux, des élus. On essaye de diversifier nos rencontres avec l'espace public.

J'en profite pour lancer un appel. Si vous connaissez des enseignants qui sont intéressés – je pense qu'il y a une représentante du LPTP de Bruay –, n'hésitez surtout pas.

Pour conclure, je voudrais vous dire que je suis convaincue de mes missions au sein de l'Éducation nationale. Je suis aussi persuadée de l'importance de ces démarches, de ces projets qui, pour moi, trouvent toute leur place dans les enseignements que nous dispensons tous les jours à nos élèves, pour qu'ils puissent s'épanouir en tant que futures personnes, en tant que futurs professionnels et futurs citoyens, dans leur territoire et pourquoi pas aussi ailleurs, dans l'esprit des valeurs de la République.

La mission que j'assume, je tiens à l'assumer avec force et conviction jusqu'au bout. Je l'estime être en lien direct avec les missions que j'accomplis au quotidien qui sont celles d'instruire, de sociabiliser et d'épanouir.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. LE PRÉSIDENT.- Merci pour votre dynamisme, de pouvoir relayer l'intérêt de la démarche, d'associer la jeunesse qui prendra le flambeau pour pouvoir relayer l'ambition de notre territoire.

Y a-t-il d'autres réactions ?

Mme MAADNOUS (Louvre-Lens Vallée).- Bonjour à tous. Je suis ravie d'être là et je rebondis parce que je pense que c'est la bonne transition.

Je représente le cluster de la Louvre-Lens Vallée, créé depuis trois ans sur le territoire, cluster qui œuvre dans le numérique culturel. Nous avons trois ans d'existence, nous avons un bâtiment de 350 m² en face du Louvre, un projet architectural qui arrive dans moins d'un an, qui représente 3 000 m² d'incubation, d'accélération, et un futur Fablab signé très récemment avec la Région.

Je tenais d'abord à remercier Euralens parce que, pour nous, cette démarche de gestion de travail en mode projet est stratégique pour développer un cluster.

Qu'est-ce qu'un cluster ? C'est accompagner des porteurs de projet comme Weezart qui a été labellisé aujourd'hui, qui a été sélectionné dans la première promo d'appel d'offres en 2014. C'est la volonté de pouvoir avoir une visibilité sur toutes les actions qui se passent.

Nous voulons travailler avec l'Éducation nationale – chose qui est déjà faite – et nous passons par le réseau Canopé. Je lance un message à l'Éducation nationale. On organise pendant la semaine anniversaire le Culturathon, 24 heures de créativité où on a choisi d'accompagner et d'animer cet événement avec des profils très variés.

Pour exemple, des lycéens du territoire vont participer à ces 24 heures et l'idée est vraiment de mettre en exergue les défis touristiques du territoire et au niveau des datas. L'idée est de donner de plus en plus de visibilité sur ce territoire et sur ce qui s'y passe. Tous les acteurs produisent et développent énormément d'actions sur le territoire mais je suis convaincue que, ensemble, on est plus fort et les actions de communication seront beaucoup plus fortes, pour aussi apparaître au niveau régional, national, voire même international.

J'invite vraiment tout cet écosystème (privés, publics, nationaux, mais aussi habitants) à promouvoir le cluster. Nous sommes là pour accompagner. Nous avons un outil financé majoritairement par l'Agglomération Lens-Liévin, par la Région, par l'université d'Artois, pour accompagner les porteurs de projet dans la culture. Pour nous, la culture est très large, on prône la culture et l'économie. On fait se parler des mondes différents, des acteurs de la culture, de l'économie publique et tout ce beau mélange donne la création de projets innovants. Dans la salle, trois porteurs de projet sont présents, je vous invite à aller les rencontrer. Nous sommes ouverts à toute forme de collaboration positive.

(Applaudissements)

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup.

Nous allons passer à la vie de l'association. Nous avons encore trois sujets à voir, les forums thématiques, le cercle de la qualité et la plate-forme collaborative.

- **Activités de l'association**

- 1. Cercle de qualité**

M. SUBILEAU.- J'interviendrai rapidement, parce que la séance est très riche, le cercle de qualité l'a été également.

Nous avons voulu l'expérience d'un cercle de qualité avec Daniel PERCHERON. Car, notre conviction est qu'il faut partager et que la pédagogie est globale, que l'excellence est d'échanger en s'ouvrant.

Le 28 septembre, nous avons tenu un cercle de qualité très riche. Les experts sont très fidèles depuis six ou sept ans, ils sont attachés au territoire. Ils seront de formidables ambassadeurs et ils vont l'être de plus en plus, notamment à l'occasion d'Euralens 2019.

Pour ce cercle de qualité, le choix avait été fait par le président de la CALL, le maire et les responsables d'Euralens que l'on traite du devenir de l'actuel site de l'hôpital de Lens.

Ce sont 12 hectares en plein cœur de la ville, 3 000 personnes y travaillent, 4 000 visiteurs tous les jours. Fin 2021, début 2022, en une semaine, tout cela va se vider. Il ne faut pas que ce soit une friche au cœur de la ville. Il est donc très important, non seulement pour Lens mais pour l'ensemble de la métropole d'Artois Comm., que l'on réfléchisse dès maintenant à la vocation de ce site et surtout à la manière dont on va associer la population et les acteurs économiques à sa transformation.

Pendant toute la journée, en présence de Sylvain ROBERT, de Michel DAGBERT, du président du centre hospitalier de Lens, 13 de nos experts, membres du cercle de qualité, se sont réunis, dont Pierre VELTZ. Je le souligne parce qu'il va être célébré dans trois semaines ; c'est un grand chercheur, un grand sociologue spécialiste de l'économie, il s'est beaucoup impliqué dans le territoire, il est venu présider le campus de Saclay ; il a travaillé avec les proviseurs et les entrepreneurs, il est grand prix de l'urbanisme. Je sais que, dans le livre qui est publié à cette occasion, il est question d'Euralens comme une des expériences importantes en France.

Ce cercle de qualité a duré la journée, il a visité le site. Il y a l'association Porte Mine qui est très intéressante, il y a des expériences d'insertion par l'agriculture urbaine auprès du 12/14. Tout ceci a été partagé.

Le cercle de qualité avait été préparé par toute l'équipe d'Euralens, ma petite équipe et l'agence d'urbanisme de Lens, la Communauté d'agglomération, la Mission Bassin minier, Maisons & Cités, dans la mesure où il était très important pour nous de bien réfléchir à ce qui se passe près du 12/14. Il y a le grand quartier NPNRU, la nouvelle résidence, le 12/14 qui est la seule cité nationale reconnue en attendant que les 23 qu'on a mis dans notre rapport fassent l'objet d'une rénovation énergétique.

Je dirai quelques mots des principaux enseignements. À cette occasion, avec l'équipe d'Euralens, nous avons préparé un volume assez complet qui décrit le site et qui donne beaucoup de références en France d'aménagements de terrains de ce type.

Les recommandations sont les suivantes :

Il faut faire très attention à la période où l'hôpital part. Dès maintenant, de manière la plus large possible, il faut associer la population et les écoles autour à la définition du devenir de ce site. Il ne faut pas attendre dix ans pour l'aménager. Il faut donc regarder dès maintenant les espaces qui pourront être ouverts, les espaces qui peuvent être reconvertis, ceux qui peuvent être livrés à des artistes, à des start-ups, à des associations, de manière à faire vivre le site le plus vite possible.

Ensuite, point indispensable, il faut pouvoir permettre la rénovation du quartier du 12/14. Parfois, l'hôpital est mitoyen. Il faut donner de l'air au 12/14 à l'occasion de l'aménagement de l'hôpital, permettre les mobilités à travers la ville pour aller vers le centre, pour que les jeunes puissent aller de la grande résidence vers le centre de Lens, vers le stade Bollaert.

Quant aux vocations futures, il y a plutôt l'idée que ce n'est pas un grand équipement, parce qu'il y en a suffisamment, mais il faut que ce soit fait remarquablement, avec de nouvelles méthodes, en ouvrant à l'imagination et en association avec la population, qu'il y ait une place pour l'initiative, pour la créativité et une sorte de lieu de formation. Comme a dit Pierre VELTZ, si on donne un outil de formation aux personnes et qu'on est pédagogique, elles le prennent et la transformation sociale vient comme cela.

Il s'agit aussi d'avoir un lieu où on puisse habiter autrement dans Lens et au cœur de l'agglomération, pour faire revivre toute cette centralité.

Voilà ce qui s'est dit à ce cercle de qualité. Rien de définitif, c'est simplement une méthode de travail en commun, une incitation à l'imagination et à l'ouverture. Nous serons accompagnés par nos experts et j'espère que nous pourrons reproduire ces réflexions sur d'autres sites, comme on l'avait fait sur le site du 11/19. Je pense que c'est très riche si chacun s'écoute.

C'était le point zéro. Vous pourrez prendre connaissance des débats et des interventions dans ce petit document fait par l'association Euralens.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup, Jean-Louis.

Je vais demander à Gilles HUCHETTE de nous parler du forum énergie.

2. Forum thématique sur l'Énergie

M. HUCHETTE.- Je vous donne d'abord une petite information, la synthèse de tous ces travaux aura lieu dans quelques jours.

Depuis six mois, le forum Euralens a réuni tous ses acteurs et de nouveaux acteurs. Nous avons autour de la table des énergéticiens, des coopératives d'énergie, des nouveaux acteurs qui ont rejoint la démarche pour réfléchir avec les acteurs du territoire sur ce que l'on pouvait imaginer comme stratégie de transition énergétique pour le territoire. Nous avons confié la mission d'animer ces travaux à Jean-Michel LOBRY.

Trois ateliers se sont tenus, un à Carvin, un à Béthune et un à Lens. Avec l'appui de nos partenaires, nous avons monté six groupes de travail, qui se sont réunis grâce à la mobilisation du CD2E, du CERDD, de la SEM Energie 59/62, de Gazonor, de l'agence d'urbanisme et du pôle métropolitain. 28 propositions concrètes sont ressorties de ce travail, plus de 50 actions exemplaires ont été recensées sur le territoire. Tout cela dessine une feuille de route pour la transition énergétique du territoire, du pôle métropolitain de l'Artois, ce qui montre à la région que ce territoire de 650 000 habitants entend bien prendre sa place dans la troisième révolution industrielle.

Tout ce travail vous sera présenté le 13 décembre. Un livret de synthèse sera remis le 13 décembre lors de la plénière, c'est une maquette que je vous présente là, que nous avons réalisée avec le soutien de l'agence d'urbanisme. L'ensemble de ces travaux sera donc restitué le 13 décembre au stade couvert régional à Liévin en présence des élus. L'objectif est de mettre en débat toutes ces propositions. Les pilotes qui nous ont aidés à animer ces travaux seront présents pour défendre les propositions qui seront faites. On espère qu'elles trouveront un bon écho auprès des acteurs du territoire, mais aussi auprès des services de l'État, de la Région, de l'ADEME que l'on entend voir à nos côtés pour mettre en œuvre toutes ces propositions. Cela a suscité beaucoup d'espoir de la part des acteurs du territoire et, pour les mettre en œuvre, c'est l'enjeu du 13 décembre que de pouvoir discuter de la façon dont on passe à l'action après ce travail de réflexion.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup.

Mme BANACH-FINEZ.- Je voulais dire deux petits mots sur ce forum énergie, parce que cela répond vraiment à une volonté et aussi à une problématique sur la région Hauts-de-France. Je n'inventerai pas l'eau chaude en rappelant que le bassin minier, c'est d'abord l'exploitation du charbon pendant deux siècles, que nous étions leaders et que, aujourd'hui, il nous appartient de réussir la mutation de notre territoire au travers de la troisième révolution industrielle. On en parlera forcément dans ce forum Énergie.

J'étais chez Gazonor la semaine dernière avec Philippe VASSEUR, c'est vraiment l'avenir de notre territoire et il faut le jouer. On discutait encore la semaine dernière de rénovation de nos logements et de l'avenir de tout ce patrimoine minier pour lequel les élus et les habitants se sont battus. Ce forum énergie est aussi un bon moyen de réfléchir à la façon de donner du pouvoir d'achat à nos habitants. On parlait de passoire énergétique, c'est le bon terme. On doit vraiment prendre le pas sur la rénovation de tout ce parc immobilier qui est notre avenir avant d'être notre passé.

(Applaudissements)

M. LE PRÉSIDENT.- Pour arriver à tout cela, il faut une intelligence collective.

3. Plate-forme d'intelligence collective Euralens

M. MASSET.- Tout à l'heure, vous évoquiez le travail de Madame DAVID, la nécessité de se doter d'un outil d'évaluation de l'évolution du territoire. Nous avons mis en place cet outil il y a quelques années avec la plate-forme de l'intelligence collective. Cet outil regroupe aujourd'hui 40 acteurs qui sont, pour la plupart, dépositaires de données, d'études sur l'évolution du territoire.

Elle se réunit régulièrement, elle a trois axes de travail – je n'y reviens pas. Elle produit chaque année un livret sur les chiffres clés de l'évolution du territoire et ce, chaque année depuis l'inauguration du Louvre, le Louvre constituant un marqueur essentiel pour cette évolution.

Cette année, cinq ans du Louvre, nous sortons une publication spéciale. Vous êtes les premiers à l'avoir aujourd'hui entre les mains, elle sera diffusée à partir de la semaine prochaine. Elle est destinée essentiellement aux élus qui disposent d'un certain nombre de données, mais également aux journalistes qui attendent avec intérêt, presque avec impatience, la publication de cette revue annuelle pour pouvoir s'en servir et eux-mêmes utiliser les données dans les articles qu'ils font.

Je n'entre pas dans le détail. Je donne juste un seul chiffre : en dix ans sur ce territoire, 1,5 Md€ d'investissement public. C'est un chiffre parmi d'autres. Il y en a un tas d'autres que je vous invite à découvrir à la lecture de ce livret.

M. LE PRÉSIDENT.- Pour reprendre la thématique des ambassadeurs, il s'agit là d'outils qui peuvent permettre de promouvoir différemment notre action.

Merci pour tout le travail qui est réalisé dans l'alimentation de ces informations et pour nous donner des éléments de comparaison sur ce qui a été fait depuis dix ans et ce que l'on a encore à réaliser.

- **Vie de l'association**

M. LE PRÉSIDENT.- Il nous reste deux parties formelles. Nous avons tenu notre Conseil d'administration et Bernard MASSET doit nous informer des décisions qui ont été entérinées notamment en termes de marché. Nous entrons là dans la partie administrative de l'association, mais qui est nécessaire pour son bon fonctionnement.

M. MASSET.- Auparavant, je voudrais réparer un oubli dans mon précédent propos, c'est la collaboration efficace, indispensable et permanente avec la Mission Bassin minier dans la réalisation de ce travail, avec Elodie SENECHAL pour Euralens, Laurent DUQUENNE et Camille GUERMONPREZ pour la Mission Bassin minier, sans oublier Catherine BERTRAM. Je signale tout particulièrement le travail qui a été mené dans des délais extrêmement courts.

En ce qui concerne la vie de l'association et ce qui a été dit au Conseil d'administration, je vais faire un point sur les suites de la commission d'appel d'offres qui s'était réunie la semaine dernière et qui a traité de deux marchés. Le marché sur les prestations de traiteur a été reconnu infructueux ; en conséquence, il sera relancé. Le marché sur la gestion a été attribué à la SCET dont l'offre a été jugée tout à fait satisfaisante.

Quant à la réalisation de notre Cahier du label 2017, qui sera diffusé à partir de notre prochaine Assemblée générale ; après mise en concurrence, elle a été confiée à l'agence VOID.

Le Conseil d'administration a ensuite décidé d'admettre un certain nombre de nouveaux adhérents, mais je n'y reviens pas puisque vous les avez cités en début de réunion. Vous avez d'ailleurs noté fort justement que beaucoup de communes n'étaient pas encore adhérentes. Nous avons beaucoup de marge à ce sujet, en particulier dans ce territoire. Il serait bien qu'elles puissent venir nous rejoindre à l'occasion d'Euralens 2019.

Au titre d'Euralens 2019, vous avez indiqué, Monsieur le Président, que deux recrutements étaient en cours : Julien CARREL a déjà été présenté et un deuxième poste sera pourvu en début d'année.

Enfin, Edouard MAGNAVAL, notre trésorier, a évoqué la situation financière et budgétaire de l'association. Nous avons eu moins de subventions en 2017, il serait bien que la situation soit corrigée en 2018. Nous avons engagé des dépenses pour Euralens 2019 au titre d'opérations exceptionnelles. En conséquence de quoi, il a été indiqué que nous aurons probablement un déficit de 80 000 € qui est largement couvert par les réserves que nous avons constituées pour faire face à ces opérations exceptionnelles – bien évidemment, il ne faudrait pas que ce soit tous les ans comme cela. Néanmoins, la situation de trésorerie reste à ce jour largement positive.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup, Bernard.

Y a-t-il encore des remarques ou des questions particulières ? (*Plus aucune*).

Je vous donne rendez-vous le 30 mars 2018 pour la prochaine Assemblée générale.

(La séance est levée à 16 heures 55.)